

# DEPRO® SALISTOP FONGICLEAN

## PEINTURE A EFFET ANTI-SALISSURE

Pour milieux alimentaire et sanitaire



Salle blanche



LES PEINTURES SPECIALES  
HYGIENE/AGROALIMENTAIRE



Cuisine industrielle



### IDENTIFICATION

**Peinture anti-salissure, effet anti-adhérent renforcé en cire (PTFE\*).**

Recommandée pour le traitement des locaux chauds, humides et mal ventilés.

Contribue à la maîtrise et à la prévention des désordres sanitaires inhérents aux unités de production transformation, distribution et commercialisation de produits agro-alimentaires.

**ECO GESTE** L'effet anti-salissure contribue à la préservation de l'environnement grâce à une réduction de la consommation d'eau, des produits de nettoyage et de désinfection.

### DESTINATIONS

Domaine agro-alimentaire et tous milieux où il est nécessaire de conserver un état sanitaire optimum.

- **S'inscrit dans le cadre des démarches selon Règlement Européen n° 852/29 avril 2004 relatif à l'hygiène des denrées alimentaires.**
- **S'inscrit dans le cadre des démarches HACCP\* et des «Guides de Bonnes Pratiques Hygiéniques» en vigueur.**
- Caves vinicoles (murs de chais)
- Fromageries - Laiteries
- Salles de traite
- Industries agro-alimentaires
- Abattoirs - Chambres froides
- Commerces alimentaires
- Brasseries - Cidreries
- Fabriques de jus de fruits
- Traiteurs - Conserveries
- Boucheries - Charcuteries
- Restaurants
- Vinaigreries

### AVANTAGES

La présence d'agents anti-adhérents associée aux résines alkydes-uréthanes, permet un nettoyage efficace et très rapide des supports protégés.

- **Recommandé** dans des ambiances humides ou en extérieur.
- **Insensible aux salissures** : sang, graisses, traces de doigts.
- **Anti adhérent** : permet un nettoyage rapide. **Odeur fugace.**
- **Stable aux UV. Lavable, lessivable** - Facile d'entretien.
- **Excellente résistance** à l'abrasion humide.
- **Economique** grâce à son rendement élevé et à sa durabilité.
- **Résistance au feu** : classement M1.



### MODE D'EMPLOI

**Mono-composant et prêt à l'emploi, DEPRO® SALISTOP FONGICLEAN** s'utilise en 2 ou 3 couches (agiter avant emploi) :

- A la brosse ou au rouleau laqueur : 1<sup>ère</sup> couche dilution à 5%. 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> couches pures.
- Au pistolet : dilution de 5 à 10% de **DILUANT SALISTOP**.

**Application** : s'applique sur la plupart des surfaces (ciment, enduit, bois, faïence, PVC, métal) brutes ou déjà peintes. Intérieur extérieur, sur murs, plinthes, portes, plafonds, façades. Compatible avec la majorité des revêtements existants (nous consulter).

.../...



**Préparation du support** : le support doit être propre, sain et sec, exempt de toute matière non adhérente pouvant nuire à la tenue du revêtement. Le support et sa préparation seront conformes au DTU 59.1.

**Séchage** : sec au toucher 6 h, recouvrable 12 à 24 h.

Assainissement des fonds avec le produit **ALGISCAR®**.

Dans le cas de support déjà peint, un essai préalable est recommandé.

**Cas particulier après préparation du support** :

Sur ciment neuf ou enduit à la chaux, appliquer **DEPRO® AQUAFIX** (primaire sans odeur) en couche d'impression.

Sur métaux, appliquer un primaire adapté : **DEPRO® AQUAPRIM** (primaire ant-corrosion sans odeur).

**Entretien facile** : procéder au nettoyage dès l'apparition de taches ou autres salissures.

## CARACTERISTIQUES

- Couleur : Blanc
- Aspect de surface : Satiné velouté
- Rendement : 8 à 10 m<sup>2</sup>/kg
- Densité : 1,20 g/cm<sup>3</sup> (+/- 0.05)
- Extrait sec : 61 (+/- 3%)
- Point éclair : 40°C
- Classification AFNOR : famille 1, classe 4a
- Conditionnement : 5 et 25 kg
- Stockage et conservation : stocker dans un local ventilé et frais. Se conserve 12 mois dans son emballage d'origine non ouvert.
- Hygiène et sécurité : se reporter à la Fiche de Données de Sécurité sur simple demande ou sur notre site : [www.deproma.com](http://www.deproma.com)
- Valeur limite UE pour ce produit. Cat A/i : 600g/L. Ce produit contient au maximum 293 g/L COV.

(\*) PTFE = Poly Tétra Fluoro Ethylène

(\*) HACCP : Contrôle des points critiques pour leur maîtrise.

« Dangereux - respecter les précautions d'emploi »

### Elimination des déchets:

Vider complètement le récipient. Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée (centre de tri).

Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

Remarques: Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux et du visage.



Important : les renseignements donnés dans cette fiche technique ne peuvent en aucun cas constituer une garantie de notre part et n'entraînent aucune dérogation à nos conditions générales de ventes figurant sur nos bons de commande ou sur site internet. Il appartient à l'utilisateur d'effectuer des essais préalables à chaque type d'utilisation et de suivre les préconisations de la fiche du produit. Notre responsabilité ne se substitue, en aucun cas à celle de l'applicateur. Il lui appartient de vérifier que cette fiche est toujours en vigueur à la date d'application du produit concerné. Les consommations données sont estimatives, elles dépendent de l'absorption du relief, des supports et peuvent varier de 20 à 30%.

Réf 04160

nov.-17



15, av Foch - B.P. 80032 - 18201 ST AMAND MONTROND cédex  
Tél. 02.48.62.01.50 - Fax. 02.48.96.36.13 - e.mail: [info@deproma.com](mailto:info@deproma.com)